MRC du Haut Richelieu
Vague d'histoire, flots d'opportunités

Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 10 juin 2026

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour de juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur, M. Éric Latour, préfet et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Yves Barrette, Saint-Alexandre, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Gaétan Fortin, Saint-Valentin, M. Bruno Paquette, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Serges Lafrance, Henryville, M. Jacques Desmarais, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, Mme Mélanie Ménard, Venise-en-Québec, M. Jean Vasseur, Saint-Sébastien, M. Mario van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Mélanie Dufresne, conseillère régionale.

Substitut : M. David Branch pour M. Chad Whittaker, Clarenceville.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de M. Éric Latour, préfet.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Résolution 17882-26

Rapport annuel - Mise en œuvre du PCGMR

CONSIDÉRANT QUE le Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles exige le dépôt d'un rapport annuel des activités de mise en œuvre du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles (PCGMR);

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition du conseiller régional M. Serges Lafrance,
Appuyée par la conseillère régionale Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu entérine le tableau et les Annexes 1 et 2 de reddition de compte relatifs à la mise en œuvre du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles pour l'année 2025, le tout retrouvé sous la cote « document 6.1 » des présentes;

DE TRANSMETTRE le rapport annuel 2025 au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

ADOPTÉE

Signé : Éric Latour, préfet

Signé : Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le directeur général et greffier-trésorier

Me Joane Saulnier
MRC du Haut-Richelieu